

Code module : C1 - 8

# Maîtriser l'exécution administrative et financière des marchés publics

Sous domaines C1 - Marchés publics

## Programme



Le cadre législatif et réglementaire relatif à l'exécution administrative et financière des marchés publics

Les pièces contractuelles régissant l'exécution administrative et financière des marchés publics

Les actes de gestion d'un marché public

Le prix du marché et les modalités de sa mise jour

Le règlement comptable et financier des marchés soumis au CPMP

Le financement du marché

Les sûretés financières pour l'acheteur

Les groupements d'opérateurs économiques : la cotraitance

La sous-traitance

La modification du contrat en cours d'exécution

La gestion de la fin du marché

La résiliation des marchés

Le règlement amiable des litiges



**28 heures - 4 jours**

8h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00



**8 à 12 participants**



**En présentiel**



**Public**

Gestionnaire de marché, toute personne impliquée dans le suivi et l'exécution administrative et financière des marchés publics



**Pré-requis**

Connaître les bases du code polynésien des marchés publics et de la réglementation budgétaire et comptable applicable à la Polynésie française et à ses établissements publics



**Objectifs**

- Connaître la réglementation polynésienne relative à l'exécution administrative et financière des marchés publics
- Maîtriser le règlement financier des marchés publics
- Gérer les relations administratives avec les titulaires, leurs co-traitants et leurs sous-traitants

En cas de besoin particuliers (situation de handicap, mobilité, etc.) ou de désistement, merci d'en informer la cellule formation de la DGRH dans les meilleurs délais et au plus tard 5 jours avant la formation.

**CONTACT**

formation@dgrh.gov.pf  
40 47 79 00